

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU 1er Tournoi Blitz Octobre Rose

Article 1 : Présentation

Club organisateur : [Echiquier du Pays de Bray](#)

Nom du tournoi : [1er Tournoi Blitz Octobre Rose](#)

Date : [Dimanche 27 Mai 2024](#)

Lieu : [l'Atelier, 44 av. du Général Leclerc, 76220 Gournay-en-Bray](#)

Le tournoi est homologué FIDE n° FFE 64433 : [prise en compte Elo FIDE, Juin 2024](#)
Ouvert à tous les licenciés A ou B. La licence peut être prise sur place.

Article 2 : Règles et Appariements

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (93^{ème} Congrès de Chennai, entrée en vigueur le 01 Janvier 2023).

L'article A.5, du chapitre 2.1 s'applique pour l'intégralité du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04.3 87^{ème} Congrès à Baku 2016)

Seront appariés à la 1ère ronde, tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

Cadence : 03 minutes + 2 secondes par coup.

Article 4 : Horaires

POINTAGE (9h-9h30)
R1 : 10h
R2 : 10h20
R3 : 10h40
PAUSE DU MATIN (11h-11h20)
R4 : 11h20
R5 : 11h40
R6 : 12h00
PAUSE DEJEUNER (12h20-14h)
R7 : 14h20
R8 : 14h40
PAUSE APRES-MIDI (15h-15h20)
R9 : 15h20
R10 : 15h40
R11 : 16h
REMISE DES PRIX (17h)

Les rondes reprendront env. 5 minutes après la fin de la ronde en cours

Remise des prix 10 minutes après la ronde 11 « prévoir 17h00 »

Vérification des licences : [Dimanche 27 octobre de 09h00 à 09h30.](#)

Clôture des inscriptions : [Dimanche 27 octobre de 09h15](#)

Article 5 : Droits d'inscriptions

Adultes : 15 €

Jeunes : 15 €

La liste des prix sera affichée sur écran et disponible auprès de l'arbitre avant la ronde 7.

Liste des prix	
1ier	1 ans abonnement Fabrice Morancchini
2ième	1 place de l'Open Pays Bray 2025
3ième	1 place de Rapide Pays Bray 2025

La présence du joueur ayant reçu un prix est obligatoire.

Les prix du classement général, les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : Prix du classement général, puis Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Le départage des ex aequo :

- 1- Nombre de victoire
- 2- Buchholz Tronqué
- 3- Performance

Article 7 : Forfaits

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler l'arbitre principal au 06 70 19 66 79, en précisant ses nom et prénom.

Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre sera considéré comme joueur ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte le résultat à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

L'aire de jeu comprend la zone de jeu+ les toilettes + l'espace fumeur + la buvette.

Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné.

Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints et non porté sur soi pendant toute la durée de la partie, un

téléphone qui émet un son ou son utilisation entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Article 11 : Arbitre Principal

M Bachir Chellili, Arbitre Fédéral Open 1 agréé FIDE.

Article 12 : Jury d'appel

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 13 : Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur. Les joueurs s'engagent à respecter la Charte des joueurs de la FFE.

L'arbitre Principal :

Signé Bachir Chellili

L'organisateur :

Signé Léopold Thibaut